



Charte de modération

Le site internet de la concertation <https://www.concertation.tiamat-energy.com> (le « Site ») présente le projet industriel de fabrication de batterie Sodium-ion à Boves, ainsi que les modalités de la concertation préalable autour de ce projet porté par TIAMAT et, en co-maitrise d'ouvrage, RTE. Il est le lieu de publication centralisé de l'ensemble des documents utiles à la concertation et d'échanges ouvert à tous les citoyens et à toutes les institutions et organisations.

Le Site est un support socle de la concertation préalable qui vise à informer le public. Il est également un support de participation. Les participants disposent d'un espace dédié permettant de déposer des questions et contributions.

Dépôt de questions et contributions

Les questions et contributions prennent la forme de questions et contributions en ligne. Elles sont visibles par tous les internautes visiteurs du Site après modération.

En déposant une contribution, le rédacteur accepte la présente Charte de Modération.

Il est demandé aux participants de préciser leur nom, prénom, commune de résidence et adresse électronique afin que la concertation se déroule dans un cadre transparent. Ces données (hormis le prénom) ne sont pas rendues publiques et sont réservées au seul usage de communication entre le participant et le modérateur. La publication d'une question ou d'une contribution est indépendante de la communication ou non des données personnelles.

En validant un message, le participant reconnaît notamment que :

- Les messages postés peuvent être lus par tous, librement, après modération
- L'identité des participants est garantie par lesdits participants
- Les questions et contributions peuvent être modérées dans les conditions ci-après si elles n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur sur les contenus ou au respect des droits d'autrui
- Chacun est responsable du contenu de ses propres messages
- Le Site ne saurait être tenu pour responsable d'erreurs, d'omissions ou des résultats qui pourraient être obtenus par un mauvais usage de ce support de participation.

Modération

Les espaces de participation sont des lieux où le respect d'autrui est primordial. Les messages postés sur ces espaces de participation font l'objet d'une modération a priori.

Les questions et contributions n'ayant pas de lien direct avec le projet ou la concertation ou s'attaquant directement à l'identité des représentants des maîtres d'ouvrage mais aussi tous les messages d'insultes, de diffamation, incitant à la haine ou à la violence ou s'attaquant à la dignité d'autrui seront non publiés ou supprimés.

Les questions et contributions ne sont pas immédiatement visibles sur le Site, le temps pour le modérateur de consulter et d'évaluer les messages. Le modérateur s'engage à publier les messages dans un délai d'un jour ouvré (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi), sauf en cas exceptionnel ou si le message ne répond pas aux exigences fixées par la Charte de modération.

Les maîtres d'ouvrage feront leurs meilleurs efforts pour répondre dans un délai de sept jours à compter de la mise en ligne de la contribution par le modérateur. Les réponses sont rendues publiques sur le Site.

En cas de non-respect des droits et devoirs des participants (cf. ci-dessous) ou si elles enfreignent la loi, les questions ou contributions seront non publiées ou supprimées. Le modérateur n'a pas l'obligation de prévenir le contributeur ni l'obligation de se justifier ou de motiver sa décision de retrait ou de suppression. Néanmoins, en cas de demande du contributeur, le motif de refus de publication de son message lui sera communiqué.

Le modérateur s'assure que le message porte bien sur le projet ou la démarche de concertation. Le modérateur se réserve notamment la possibilité de ne pas publier ou de supprimer de plein droit la publication des contributions redondantes telles que les messages à vocation promotionnelle ou publicitaire et les petites annonces.

Les garantes de la concertation sont informées par le modérateur des refus de publication ou demandes de modification.

Droits et devoirs des contributeurs

Tout participant demeure propriétaire de sa contribution et des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés. À ce titre, il est fondamental de respecter les lois et règlements en vigueur et le droit des personnes. Sont notamment illicites (liste non exhaustive) :

- La pédophilie
- L'incitation à la haine raciale
- L'usage de photos de mineurs sans l'autorisation parentale expresse et préalable
- La négation des crimes contre l'humanité
- L'appel au meurtre
- Le proxénétisme
- L'insulte (injures, propos grossiers, agressifs, irrévérencieux...)
- La diffamation (imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne physique ou morale, ou du corps auquel le fait est imputé)
- Le piratage informatique (incitation au piratage, mise à disposition de logiciels pirates ou de programmes destinés à une utilisation frauduleuse des logiciels)
- L'incitation à la consommation de drogues, d'alcool ou de tabac
- Les copies de messages privés ou de correspondance (violation du secret de la correspondance)
- Les citations d'auteurs (extraits de livres, sites...). Toutefois, les analyses et courtes citations sont possibles, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, si elles sont justifiées par le caractère critique pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées.

Plus généralement, le participant s'interdit de :

- Mettre en ligne, charger, publier, transmettre, partager, stocker ou diffuser de quelque manière que ce soit sur le Site une contribution préjudiciable, menaçante, illégale, diffamatoire, non autorisée, abusive, injurieuse, malveillante, vulgaire, obscène, frauduleuse, portant atteinte à la vie privée ou aux droits à l'image, incitant à la violence, à la haine raciale ou ethnique ou autrement répréhensible

- Charger, publier, transmettre, partager ou mettre à disposition sur le Site toute donnée personnelle relative à un tiers, telle que des adresses, des numéros de téléphone, des adresses électroniques, des numéros de sécurité sociale et des numéros de carte bancaire
- Intimider ou harceler autrui
- Charger, publier, transmettre, partager, stocker ou mettre à disposition de toute autre manière un contenu qui constitue ou encourage un acte pénalement répréhensible ou fournit des instructions sur la manière de le perpétrer, qui enfreint les droits d'un tiers ou est susceptible d'engager la responsabilité d'un tiers ou d'enfreindre la législation locale, nationale ou internationale.

